



Attentats à Paris

Indignation et soutien aux familles endeuillées

La CGT est profondément choquée et indignée par les attentats criminels qui ont été perpétrés le 13 novembre à Paris.

Toute la CGT tient à témoigner de son soutien et de sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par cette tragédie.

Elle salue la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publics, qui montrent en chaque circonstance, leur engagement au service des populations.

Les militants et les syndiqués de la CGT continueront plus que jamais à défendre au quotidien les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité, valeurs essentielles de la démocratie et de notre république.

Alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible, ces fondamentaux doivent être réaffirmés plus que jamais. Face à ces actes criminels sans précédent, toutes tentatives d'opposition de salariés ou de citoyens doivent être condamnées.

Le gouvernement vient de prendre des mesures d'urgences en matière de sécurité. La CGT réaffirme son attachement aux libertés individuelles et collectives. Au-delà de ces heures d'émotion et de recueillement, d'autres mesures, tant au niveau national qu'international, seront à mettre en œuvre rapidement pour retrouver ces valeurs de la République et conquérir une paix durable partout dans le monde.

Le mouvement syndical français et mondial doit s'unir dans cette période. Les messages de condamnation et de soutien arrivés de nombreux pays du monde, montrent que c'est possible et indispensable.

Montreuil, le 14 novembre 2015

En hommage aux victimes des attentats, la CGT demande d'observer une minute de silence ce lundi 16 novembre à midi.